

L'Asele veut une autre politique communale pour le littoral

Lors de son pique-nique annuel, l'Asele (Association pour la sauvegarde de l'environnement et du littoral d'Esquibien) a fait le point de son action concernant notamment Lézongar pour ses adhérents et ses sympathisants. Ils étaient une cinquantaine dimanche au rendez-vous.

Le vice-président Patrick Delafon a commencé par évoquer le projet de Lézongar, qui avait suscité la création de l'association, et qui continue à opposer les riverains et le maire. « Après un semblant d'écoute début 2006, le maire a opposé une fin de non recevoir à nos demandes d'aménagement du projet, modification des accès, réduction de la densité, respect des droits des riverains ».

Lézongar : risque de blocage

L'Asele craint, qu'après deux ans d'hésitation, les choses ne se précipitent, et qu'une prochaine délibération du conseil municipal ne change le zonage du plateau de Lézongar, « ce qui aurait pour effet de le rendre constructible ».



☞ 55 personnes ont écouté le vice-président Patrick Delafon faire le point sur les activités de l'association.

L'Asele a déjà dénoncé ce qu'elle appelle un coup de force, notamment en écrivant à chacun des conseillers municipaux, « afin de les informer directement, de les sensibiliser à nos points de vue et en leur demandant de ne pas reproduire personnellement le comportement du maire ». Par ce comportement, le maire « prend le risque d'un blocage complet du dossier, ce qui n'a jamais été la volonté de l'association ».

Une centaine d'adhérents

L'association prépare activement le contentieux juridique qui constituerait une des réponses à ce « coup de force » s'il se confirmait, et elle a adhéré à l'UADL (Union des associations de défense du littoral), qui coordonne et soutient les actions des associations qui partagent sa cause. Afin d'assurer son action, elle développe sa communication pour augmenter son effectif : il est passé de 55 personnes à

une centaine aujourd'hui, et compte doubler ce chiffre en 2007, « afin de représenter une proportion non négligeable de la population de la commune ».

Le littoral négligé

L'Asele a élargi son champ d'action et suit de près d'autres projets sur le littoral, par exemple celui du centre nautique. Opposée au premier projet « bien peu respectueux de l'environnement », elle donnerait son aval à un projet alternatif, en droit du bâtiment existant. Elle s'est jointe aux associations qui ont engagé récemment une démarche auprès du promoteur des « Marines » à Audierne, sur un problème de sécurité de la voirie. Enfin, elle estime que la commune a négligé son littoral depuis des années et a décidé d'élaborer sur ce thème un programme d'actions, dont l'une pourrait s'intéresser à l'assainissement.

Avec une question : pourquoi le littoral d'Audierne est-il assaini dans sa totalité et pas celui d'Esquibien ?

ADMR. Permanence de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle polyvalente.